

# **HALTE GARDERIE du 19/12/20 au 25/04/21**

**de 9h à 17h  
Ouvert 7/7**

Bâtiment Les Airelles  
38114 OZ EN OISANS  
garderie@oz-en-oisans.com  
04 76 80 75 06

## **Règlement de fonctionnement**

Chers parents,

Vous avez fait la demande d'une place au sein de notre halte-garderie située à Oz en Oisans, et nous vous en remercions. Merci de lire attentivement les informations notées dans ce dossier.

### **Coronavirus (COVID19)**

Nous prenons toutes les mesures nécessaires afin d'accueillir vos enfants dans le respect des mesures d'hygiène fixées par le ministère en structure petite enfance,

Dans ce sens, nous demandons aux parents de porter le masque et de se laver les mains au gel hydro alcoolique mis à votre disposition.

Un seul parent à la fois par famille, sera accepté et nous vous demanderons de ne pas dépasser une durée de 15 minutes maximum à l'intérieur des locaux.

Le personnel s'engage à appliquer les consignes nationales concernant :

- Hygiène des mains
- Port du masque
- Hygiène des locaux et du matériel

Implication des parents :

- Hygiène des mains
- Port du masque
- Attention particulière à l'apparition de symptômes évocateurs de la COVID 19

(détails en annexe 12 à 16)

### **1) Présentation de la structure:**

C'est une structure privée gérée par une association Loi 1901. L'agrément est délivré par le service de protection maternelle et infantile (PMI) qui en assure le contrôle annuel. La halte-garderie accueille les enfants de plus de 6 mois à moins de 6 ans (-1 jour), les enfants âgés de moins de 6 mois ou de plus de 6 ans ne pourront pas être acceptés.

La capacité est de 20 enfants maximum ; toutefois celle-ci peut être réduite à tout moment en fonction de l'effectif du personnel. Il est préférable de réserver. Les demandes de réservation sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription par mail et par courrier.

A partir de 3 ans nous proposons une formule école de ski + halte-garderie.  
(voir page 9 pour plus de détails)

### **Heures et période d'ouverture :**

La halte garderie est ouverte 7/7 jours à partir du 19 décembre 2020 jusqu'au 25 avril 2021 pour l'hiver et en juillet/août l'été. Nous accueillons les enfants de 9h à 17h00 en fonction des réservations ainsi que des places disponibles.

Nous prenons en charge les enfants en garde uniquement à partir du dimanche après-midi : 13h00 jusqu'au vendredi ou samedi.

### **Les repas et les goûters :**

Ceux ci peuvent être pris sur place mais doivent être fournis par les parents.

Les parents souhaitant que leur(s) enfant(s) mange(nt) à la halte-garderie devront fournir les repas. (dans une boîte hermétique). Les repas sont entreposés au réfrigérateur et pourront être réchauffés au micro-onde dans un contenant en verre.

Pour les plus petits les parents doivent fournir biberon et lait maternisé. Nous acceptons que des boîtes de lait neuves et non ouvertes. La boîte sera rendue à la fin du séjour de l'enfant. (normes d'hygiène alimentaires).

L'eau utilisée est celle du robinet si les parents le souhaitent ils peuvent fournir une bouteille d'eau minérale, non entamée. Celle-ci peut être conservée seulement 48h par la structure.

### **Les formules et tarifs**

(à consulter en annexe 9 et 10)

#### Remise

moins 20 % de remise sur la réservation effectuée 1 mois avant le séjour de l'enfant  
moins 5% de remise pour une réservation concernant des enfants d'une même fratrie

Pour effectuer une réservation nous vous demandons de verser un acompte :  
de 10 % du montant total.

### **Modalités de réservation**

Pour les périodes de vacances scolaires et de forte fréquentation (fin janvier et mars) il est fortement conseillé de réserver. Les réservations se font par mail, courrier ou par téléphone. Une fois votre demande étudiée nous vous répondrons pour vous indiquer la marche à suivre afin de finaliser votre inscription.

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant et que votre réservation soit effective, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le dossier d'inscription, complété et signé, ainsi que tous les documents demandés à l'adresse mail suivante : [garderie@oz-en-oisans.com](mailto:garderie@oz-en-oisans.com) ou par courrier à l'adresse figurant en première page.

Un versement d'un acompte de 10% du montant total vous sera demandé.

Ce versement peut se faire par chèque ou par virement

La réservation est effective à réception de l'acompte.

Les changements de jours peuvent être possibles en fonction de la place disponible.

### **En cas d'annulation**

En cas d'impossibilité de se présenter à la halte-garderie à la période réservée, et quelles qu'en soit les raisons, les familles bénéficieront d'un avoir.

### **En cas d'absence**

Les parents sont tenus d'avertir, dès que possible, le personnel de l'établissement de l'absence de l'enfant. Toute absence non signalée supérieure à 1 jour donne droit à la halte-garderie d'attribuer la place à une autre famille et l'acompte ne sera pas restitué.

### **Documents à nous transmettre pour la réservation :**

- Compléter et signer le dossier d'inscription (transmit par la direction, par mail ou par courrier) comprenant les autorisations.

- La photocopie des pages du carnet de vaccination de l'enfant ou des enfants

- Le paiement de 10%(arrondi) d'un acompte du coût global du séjour

Pour toute demande particulière nous sommes à votre écoute et nous essayerons d'y répondre dans la mesure du possible tout en respectant notre organisation mise en place et notre règlement de fonctionnement.

## **2) Organisation de la vie quotidienne**

### **Le dimanche matin : notre organisation sans temps de garde pour l'enfant**

Les inscriptions et adaptations ont lieu le dimanche matin entre 8h30 et 11h30.

Le dimanche matin est réservé uniquement à l'inscription des enfants, à la visite des locaux et à l'adaptation. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

C'est un jour important, nous allons faire connaissance tous ensemble. Un temps d'adaptation est nécessaire à votre enfant pour connaître son nouvel environnement, se repérer dans les lieux et accepter votre séparation. C'est pour cela que nous vous conseillons de prendre votre temps pour que le reste du séjour se déroule sereinement.

**Les professionnelles sont disponibles pour l'accueil, répondre aux questions et recueillir les habitudes des enfants. Durant cette matinée l'accueil des enfants sans leurs parents n'est pas possible et nous ne prenons pas en compte le temps de repas du midi non plus. Nous accueillons tous les enfants à partir de 13h l'après-midi.**

Concernant les cours de ski ESF, qui eux débutent dès le dimanche matin, ils ont bien lieu, mais nous demandons aux parents de récupérer leur(s) enfant(s) pour le repas en famille après les cours de ski à 11h40. (uniquement ce premier jour le dimanche)

### **Solde du règlement :**

- Le solde restant doit être payé au plus tard le jour de l'arrivée et non remboursable.

### **Paiements acceptés :**

- chèque à l'ordre de la Halte Garderie d'Oz-En-Oisans
- cartes bancaires
- espèces

Nous n'acceptons pas les chèques vacances.

### **L'accueil**

Pour éviter une trop grande affluence au sein de l'établissement, un seul parent par famille sera accepté à l'intérieur des locaux lors des arrivées et départs.

Pour des questions d'hygiène, nous vous demandons de porter des sur-chaussures à disposition dans l'entrée.

Pour le bien-être de votre enfant et notre organisation, les enfants doivent arriver à la garderie propres et changés. Ils doivent être habillés et avoir eu leur premier biberon ou petit déjeuner du matin.

### **Responsabilité départ de l'enfant**

**Lors du départ, l'enfant sera uniquement confié aux personnes majeures et juridiquement responsables, et dont le nom et prénom ont été mentionnés par écrit sur le dossier de l'enfant. Ces personnes devront présenter leur carte d'identité au moment de récupérer l'enfant.**

**A noter : après 17 heures, nous ne pourrions garder votre enfant au sein de notre structure et serions dans l'obligation de le confier à la gendarmerie.**

**Il est demandé aux parents de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.**

**Tout dépassement d'horaire entraînera une pénalité de 5€ par quart d'heure! Et une possible exclusion de l'enfant pour le reste de son séjour, cela sous la décision de l'équipe de direction.**

### **Recommandations**

#### Pour des raisons d'hygiène

Il est demandé aux adultes et aux enfants d'enlever leurs chaussures avant d'entrer dans les pièces ou d'utiliser les sur-chaussures disponibles à l'entrée.

La vie collective rend la surveillance des effets personnels très difficiles. La garderie décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou accidents (tétines, vêtements, et chaussures, lunettes, poussettes, porte bébé, luge).

Aucun remboursement ne pourra être effectué. Conformément à la législation en vigueur, les jouets non homologués ou objets de petite taille ne doivent pas être apportés à la garderie. Veuillez à vérifier les poches de vos enfants avant leur arrivée.

Par mesure de sécurité, tous les bijoux ou accessoires sont interdits.

#### Sorties extérieures

Pour faciliter les sorties à l'extérieur il est demandé aux parents d'inscrire le prénom de leur enfant sur tous ses vêtements (combinaison, manteaux, chaussures et gants). Un enfant n'ayant pas ses affaires de notées ne pourra peut-être pas aller dehors avec les autres.

### **Santé et vaccinations :**

Les enfants accueillis en collectivité sont soumis aux vaccinations obligatoires. Seuls les enfants à jour de ces vaccins seront admis au sein de la halte-garderie.

Les parents doivent être en mesure de prouver que leur enfant est à jour de ses vaccinations obligatoires soit par mail lors de leur réservation, soit en présentant le carnet de santé à leur arrivée.

Pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018, 11 vaccinations sont obligatoires dans les 18 premiers mois. Elles conditionnent son entrée ou son maintien en collectivité à partir du 1 er juin 2018. Les enfants nés avant le 1er janvier 2018 doivent être obligatoirement vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite à 2, 4 et 11 mois. ! (calendrier vaccinal en annexe 11).

Les parents doivent signer une décharge autorisant le personnel de la halte-garderie à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Les enfants doivent être confiés en bonne santé. Il est impératif d'informer l'équipe si vous avez administré un traitement médicamenteux à votre enfant, avant son accueil à la garderie.

Aucun traitement ou médicament ne pourra être administré à l'enfant même sous ordonnance d'un médecin. (sauf en cas d'urgence vitale).

**La halte-garderie ne peut accueillir les enfants malades et fiévreux. En cas de poussée de fièvre survenant à la halte-garderie, les parents ou autre personne autorisée par les parents seront appelés et devront venir chercher l'enfant sans délai.**

En cas de maladies contagieuses, l'enfant ne sera pas admis à la garderie pendant la durée de contagion un certificat médical de non-contagion sera demandé à son retour. La liste des maladies contagieuses à évictions est consultable sur place ou peut être transmise par mail ou par courrier postal.

Un protocole de conduites à tenir en cas d'urgences a été établi avec le médecin référent de la structure, consultable sur place ou par mail. En cas d'accident ou tout état d'un enfant nécessitant des soins d'urgence, la directrice et le personnel de la halte-garderie prendront toutes les mesures de soins ou d'hospitalisation d'urgences nécessaires et en informeront immédiatement la famille.

Référence des médecins les plus proches : Cabinet à Allemont : Tél. 04 76 80 68 81 et Cabinet à Bourg d'Oisans : 04.76.11.06.71 et 04.76.80.28.58

### **Enfant en situation de handicap :**

L'accueil de l'enfant porteur de handicap repose sur les capacités d'encadrement du personnel et les besoins spécifiques de prise en charge de l'enfant ; Il est nécessaire d'établir un dialogue en amont autour de l'enfant entre les parents et l'équipe pour assurer un accueil de qualité au sein de notre collectivité.

## **Ce qu'il faut apporter selon les besoins et l'âge de l'enfant**

### **Les parents sont invités à fournir :**

- lunettes de soleil
- crème solaire
- des chaussures adaptées à la saison et aux jeux extérieurs ainsi qu'une tenue pour l'extérieur. (combinaison/gants/bonnet/tour de cou)

### **Trousseau qui reste à semaine à la garderie**

- vêtements de rechange
- lait en poudre ou infantile dans une boîte ou bouteille non entamée.
- biberon
- paquet de couches pour la durée de l'accueil : taille du paquet demandé : entre 20 et 24 couches. produits spécifiques : liniment/coton/sérum physiologique selon les besoins de l'enfant
- gigoteuse pour les bébés (en dessous de 18 mois) et elle doit avoir été lavée avant l'arrivée

Dans la mesure du possible nous demandons aux parents de laisser au maximum les affaires de leur enfant à la halte garderie pour la durée du séjour.

**Les doudous et les tétines sont les bienvenus pour que l'enfant puisse faire la transition avec son environnement habituel. Nous demandons aux parents de les laver avant leur arrivée et (dans la mesure du possible) que ceux-ci reste à la halte-garderie un jour sur l'autre.**

Pour le change des enfants, la halte-garderie utilise l'eau et du savon, des gants de toilette à usage unique et une serviette éponge à usage unique.

Pour les repas du midi et goûters, merci de prévoir une boîte hermétique pour les repas confectionnés par vos soins.

### **La garderie met à disposition pour les enfants :**

Un casier et des panières personnalisées pour déposer les affaires de chaque enfant

Pour les repas : réfrigérateur micro-ondes, assiettes, couverts, verres, bacs verseurs et bavoirs ou serviettes

Pour le repos : lit à barreaux ou matelas, drap et couverture individuel.

### **Sorties**

L'accord préalable écrit des parents est demandé, au moment de l'inscription, pour les sorties en dehors de l'établissement.

### **Les activités proposées aux enfants :**

Nous proposons aux enfants dans un cadre sécurisant et ludique : un choix de jeu, jeux d'imitation, de motricité, d'ateliers créatifs, jeux de construction, jeux sur la terrasse, balade sur la station, jeux de société, dessin, musique, chants, manipulation de différentes matières et éveil des sens.

Diverses activités suivant les tranches d'âges, selon les effectifs et la volonté de l'enfant.

Pour les plus jeunes: nous prenons en compte le rythme de chacun : repas, sieste, hygiène.

### **3) Pour en savoir un peu plus sur la formule école de ski (à partir de 3 ans)**

#### **Le Jardin des Neiges et autres niveaux pour les enfants de plus 3 ans à moins de 6 ans**

La halte-garderie en collaboration avec l'école du ski français (ESF), propose à vos enfants, à partir de 3 ans une initiation au ski ; il s'agit avant tout d'une activité d'éveil, de découverte des sensations de glisse, de jeux avec la neige...cela se déroule « au jardin des neiges » juste en face de la halte-garderie.

Dans cette formule la halte-garderie prend en charge les démarches d'inscription et la réservation des cours auprès de l'école de ski (ESF). Si l'enfant n'adhère pas à l'initiation et sur décision des moniteurs il est possible qu'il revienne à la garderie et qu'il continue sa journée ou demi-journée en jouant avec les autres enfants accueillis.

Les cours de ski collectifs peuvent avoir lieu le matin ou l'après-midi en fonction de l'âge et des disponibilités :

Matin : 9h05 à 11h35

Après-midi : 14h10 à 16h40 et 14h30 à 17h05 à partir de février

**Le samedi** les cours de ski sont possibles uniquement l'après-midi et seulement pour les niveaux du Jardin des Neiges. Le samedi pour les niveaux supérieurs (Flocon et autres) il faut réserver une leçon particulière auprès de l'ESF.

Pour les enfants inscrits à la prestation halte-garderie + ESF le matin : les parents accompagnent leur(s) enfant(s) au jardin des neiges ou sur le lieu de rassemblement le rendez-vous est fixé à 9h05. A la fin des cours la halte-garderie prend le relais et va chercher les enfants dans les différents niveaux de ski.

Pour les cours de l'après-midi c'est la halte-garderie qui se charge de faire le relais avec l'école de ski.

Nous vous informons que le personnel de la halte-garderie peut être amené à récupérer votre enfant directement auprès des moniteurs, pour cela nous vous demanderons une autorisation signée pour tous trajets en dehors de la structure.

#### **Le matériel de ski :**

Dans cette prestation le matériel de ski n'est pas fourni. C'est aux parents de prévoir les skis, les chaussures de ski, le casque, lunettes de soleil et/ou masque.

(Pas besoin des bâtons) chaque jours les parents doivent récupérer le matériel de ski à la garderie pour le lendemain.

#### **Le forfait pour les remontées mécaniques :**

Celui-ci est gratuit pour les – de 5 ans, disponible aux caisses des remontées mécaniques sous justificatif d'âge (carnet de santé de l'enfant, carte d'identité de l'enfant, livret de famille)

Pour les cours de ski qui se déroulent sur le jardin des neiges ou bien sur le front de neige « au tapis » il n'y a pas besoin de forfait remontées mécaniques.

Pour les niveaux supérieurs : flocons, 1ère étoile et 2ème étoile le forfait remontées mécaniques est obligatoire, pour les enfants âgés de plus de 5 ans, ce forfait est payant, il vendu et délivré directement par l'ESF.

#### **Notre formule Relais ESF**

Il est possible de réserver à la garderie une formule « relais après ou avant école de ski ». Cette formule s'applique dans le cas où vous avez déjà inscrit votre enfant à l'école de ski (c'est à dire vous avez déjà fait toutes les démarches de votre côté directement avec l'ESF et payé les cours ESF en ligne)

Nous sommes en partenariat avec l'ESF, nous assurons la liaison après les cours avec un retour à la garderie en fin de matinée ou pour le début des cours l'après-midi.

### **Exclusion de l'enfant**

L'accès à la halte-garderie implique le respect du présent règlement, dans le cas contraire nous nous verrions dans l'obligation de refuser vos enfants.

Le personnel se réserve le droit d'exclure un enfant :

- En cas de non-paiement (à l'avance de l'acompte ou du solde à l'arrivée)
- En cas de retards répétés à la fermeture ou à la fin du créneau horaire
- En cas de non-respect du présent règlement intérieur
- Dans le cas où le comportement de l'enfant serait incompatible avec le fonctionnement de la garderie ou dangereux pour lui-même ou le reste du groupe.

Si notre structure n'est pas adaptée à votre enfant, nous nous réservons le droit de modifier la réservation et d'effectuer un remboursement si nécessaire.

### **Accessibilité**

pour nous trouver immeuble/résidence Bâtiment N°4 « Les Airelles » sur le plan de la station : <https://www.oz-en-oisans.com/hiver/infos-pratiques/plan-de-la-station-et-du-domaine-skiable/>

Nous sommes à 5 minutes à pied du cœur de la station et 15 minutes environs à pied des locations et logements les plus éloignés.

Pour les parents d'enfants en bas âge nous vous conseillons d'avoir soit un porte bébé, soit une luge adaptée à l'âge de l'enfant, soit une poussette en fonction de l'enneigement.

Du fait de la spécificité de la station piétonne et enneigée, la structure est uniquement accessible à pied.

### **Localisation, commentaires, appréciations**

Vous pouvez nous nous géo-localiser ou nous laisser un commentaire pour nous faire part de vos remarques et appréciations sur Google

« halte garderie oz en oisans »

La Direction de la halte-garderie est assurée par une personne diplômée d'Etat. En cas d'absence de la directrice c'est la directrice adjointe de la structure qui assure la continuité de la fonction de direction.

Fait à Oz-en-Oisans, novembre 2020- La Directrice.



<b>TARIFS HALTE GARDERIE 2020-2021</b>		
<b>HAUTE SAISON dates :</b> Noël : du 19/12/20 au 02/01/21 //////////////// Hiver du 06/02/21 au 20/03/21		
<b>HALTE GARDERIE</b>		<b>Tarifs 2020-2021</b>
2 JOURS CONSECUTIFS du lundi au vendredi	9H-17H	182 €
3 JOURS CONSECUTIFS du lundi au vendredi	9H-17H	259 €
5 JOURS CONSECUTIFS du lundi au vendredi	9H-17H	384 €
<b>DIMANCHE</b>	<b>MATIN</b>	inscriptions-visites-adaptations
	<b>APRES MIDI</b>	13H-17H 48 €
<b>Offre promotionnelle du samedi (à régler d'avance)</b>		
samedi : matin ou après-midi	9H-12H30 13H30-17H	20 €
samedi : journée complète	9H-17H	40 €
<b>HALTE GARDERIE + COURS DE SKI A L' ECOLE DE SKI ESF</b> médaillon incluse (à partir de 3 ans)		<b>Tarifs 2020/2021</b>
<b>5 journées* + 6 cours ESF matin ou après-midi</b> (*6 cours de ski le matin +5 repas+ 6 AM / ou 5 matins+5 repas+6 cours de ski l'AM)	9H-17H	467 €
<b>Offre promotionnelle du samedi (à régler d'avance)</b>		
journée ou après-midi avec ESF	9h-17h ou 13h30-17h	40 €
<b>RELAIS/liaison ESF (avant ou après ESF) COURS DE SKI NON INCLUS</b>		
Relais 5 jours avec ESF (cours de ski non inclus) 5 repas à la garderie (lundi au vendredi) + 6 après midi : dimanche après midi à 13h-17h du lundi au vendredi 11h30-17h	11H30-17H	302 €
relais 5 matins garderie du lundi au vendredi décembre à janvier	9H-14H	240 €
relais 5 matins garderie du lundi au vendredi à partir de février	9H-14H30	264 €
RESERVATION	20% de remise à la réservation	
TARIF FAMILLE	5% de remise pour les fratries	
REPAS A FOURNIR	tout les repas sont possibles uniquement du lundi au samedi et sont à fournir par les parents (midi et goûter)	
VERSEMENT D'ACOMPTE 10%	pour toute réservation vous devez verser 10% d'acompte	
REMBOURSEMENT COVID OU AUTRES	en cas d'annulation/fermeture ou autre le versement de l'acompte sera transformé en un avoir pour une autre date	

<b>TARIFS HALTE GARDERIE 2020-2021</b>		
<b>BASSE SAISON du 3/01/21 au 05/02/2 et du 21/03/21 au 25/04/21</b>		
<b>HALTE GARDERIE</b>		<b>Tarifs 2020-2021</b>
2 JOURS CONSECUTIFS du lundi au vendredi	9H-17H	155 €
3 JOURS CONSECUTIFS du lundi au vendredi	9H-17H	220 €
5 JOURS CONSECUTIFS du lundi au vendredi	9H-17H	326 €
DIMANCHE	MATIN	inscriptions-visites-adaptations
	APRES MIDI	13H-17H 41 €
<b>Offre promotionnelle du samedi (à régler d'avance)</b>		
samedi : matin ou après-midi	9H-12H30 13H30-17H	20 €
samedi : journée complète	9H-17H	40 €
<b>HALTE GARDERIE + COURS DE SKI A L' ECOLE DE SKI ESF</b> médaille incluse (à partir de 3 ans)		<b>Tarifs 2020/2021</b>
<b>6 journées* + les 6 cours ESF matin ou après-midi</b> (*6 cours de ski le matin +5 repas+ 6 AM / ou 5 matins+5 repas+6 cours de ski l'AM)	9H-17H	407 €
<b>Offre promotionnelle du samedi (à régler d'avance)</b>		
journée ou après-midi avec ESF	9h-17h ou 13h30-17h	40 €
<b>RELAIS/liaison ESF (avant ou après ESF) COURS DE SKI NON INCLUS</b>		
Relais 5 jours avec ESF (cours de ski non inclus) 5 repas à la garderie (lundi au vendredi) + 6 après midi : dimanche après midi à 13h-17h du lundi au vendredi 11h30-17h	11H30-17H	257 €
relais 5 matins garderie du lundi au vendredi décembre à janvier	9H-14H	204 €
relais 5 matins garderie du lundi au vendredi à partir de février	9H-14H30	224 €
RESERVATION	20% de remise à la réservation	
TARIF FAMILLE	5% de remise pour les fratries	
REPAS A FOURNIR	tout les repas sont possibles uniquement du lundi au samedi et sont à fournir par les parents (midi et goûter)	
VERSEMENT D'ACOMPTE 10%	pour toute réservation vous devez verser 10% d'acompte	
REMBOURSEMENT COVID OU AUTRES	en cas d'annulation/fermeture ou autre le versement de l'acompte sera transformé en un avoir pour une autre date	

# Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2020



## 2020 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons							6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
	1 mois	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois						
BCG													
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite													Tous les 10 ans
Coqueluche													
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)													
Hépatite B													
Pneumocoque													
Méningocoque C													
Rougeole-Oreillons-Rubéole													
Papillomavirus humain (HPV)													
Grippe													Tous les ans
Zona													

© Ministère des Solidarités et de la Santé,  
Paris, 2019 Direction générale de la santé 14,  
avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP

Réalisé selon la charte de Santé Publique France

Mise à jour : Mars 2020

### Guide ministériel Covid19 – Modes d'accueil du jeune enfant

21 octobre 2020

#### Actualisation des consignes nationales pour les modes d'accueil du jeune enfant (0-3 ans)

##### Focus – Quels sont les signes évocateurs de la Covid19 chez l'enfant ?

Chez l'enfant, selon l'avis du Haut Conseil de Santé Publique, les signes évocateurs de la Covid19 sont une **infection respiratoire aiguë avec une fièvre** ou une sensation de fièvre, ou l'une des manifestations cliniques suivantes lorsqu'elle est de **survenue brutale** :

- Asthénie inexplicquée (fatigue générale) ;
- Myalgies inexplicquées (douleur musculaire) ;
- Céphalées (maux de tête) en dehors d'une pathologie migraineuse connue ;
- Anosmie ou hyposmie sans rhinite associée (perte de l'odorat);
- Agueusie ou dysgueusie (perte du goût) ;
- Altération de l'état général (fatigue inexplicquée, apathie, somnolence) ;
- Diarrhée ;
- Fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois.

Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19.

### Mesures sanitaires et gestes barrières COVID-19

La structure applique les mesures sanitaires et les gestes barrières consignés dans le guide ministériel pour briser le plus tôt les chaînes de contamination :

#### Fiche thématique destinée aux parents

Les parents sont informés de l'évolution des modalités de l'accueil et des règles sanitaires ainsi que sensibilisés au rôle essentiel qu'ils sont appelés à jouer pour maintenir l'épidémie sous contrôle.

Une affiche d'information placardée à l'entrée de l'établissement est destinée aux parents sur les gestes barrières qu'ils doivent appliquer.

- les parents peuvent pénétrer dans les lieux d'accueil des enfants, dans le respect des règles suivantes :
- Chaque parent se désinfecte les mains au gel hydro alcoolique systématiquement avant d'entrer dans la garderie (**distributeur de gel en extérieur à droite de la porte d'entrée**)

## Coronavirus (COVID19)

- Chaque parent porte un masque grand public pendant toute la durée de sa présence dans les lieux d'accueil, quelle que soit la distance qui le sépare des autres parents ou des professionnels ;
- Chaque parent s'efforce de respecter à tout moment une distance d'un mètre avec les professionnels, les autres parents et les autres enfants ;
- Parents et professionnels adoptent la salutation distanciée (ne pas serrer la main, ne pas s'embrasser, pas d'accolade) ;
- Au besoin, des SMS, messages électroniques ou appels téléphoniques peuvent utilement compléter les transmissions orales sur l'enfant.

### **Les parents jouent un rôle clef dans l'effort collectif pour tenir l'épidémie sous contrôle.**

Pour protéger les enfants et les professionnels, les parents sont appelés à respecter les consignes suivantes :

- Venir récupérer son enfant sans délais en cas d'apparition de symptômes de la Covid19 ;
- Sauf en cas d'urgence, consulter un médecin lorsque son enfant conserve des signes évocateurs de la Covid19 au bout de trois jours ;
- Ne pas confier son enfant et respecter la mesure d'isolement :
  - S'il présente des signes évocateurs de la Covid19 ;
  - Si un test de dépistage lui a été prescrit, même en l'absence de symptômes et attente du résultat ;
  - Si le médecin consulté l'a identifié comme « cas possible » ;
  - S'il est testé positif à la Covid19 ;
  - S'il est identifié comme « contact à risque ».
- Informer immédiatement le mode d'accueil en cas de :
  - Apparition de signes évocateurs de la Covid19 ;
  - Résultat positif à un test de dépistage RT-PCR ;
  - Identification de l'enfant comme « cas possible » par le médecin consulté ;
  - Identification de l'enfant comme « contact à risque ».
- Se tenir à la disposition des équipes en charge du contact-tracing ;
  - Fournir une attestation sur l'honneur lorsque l'établissement en demande une. (modèle en annexe 16)

# Coronavirus (COVID19)

## Fiche thématique destinée aux professionnels

Chaque professionnel est très attentif pour lui-même à l'apparition de symptômes, notamment fièvre, toux, perte d'odorat ou de goût, douleurs musculaires et/ou maux de tête inhabituels. En cas d'apparition de symptômes, consulter un médecin dès que possible et ne pas se rendre sur son lieu de travail. Le médecin pourra notamment prescrire un test de dépistage.

Chaque professionnel est invité à prendre sa température deux fois par jour : le matin avant de commencer à travailler (à domicile) et le soir une fois la journée terminée.

**Si un professionnel présente des signes évocateurs de covid-19 pendant son temps de travail :**

Il s'isole immédiatement et rentre chez lui après avoir alerté ses collègues et son responsable.

Le responsable remplace le professionnel ou le cas échéant, les parents viennent chercher leurs enfants.

Si les symptômes apparaissent hors du temps de travail, le professionnel en informe sans délais son responsable.

Dans tous les cas le professionnel doit consulter sans délais un médecin.

En cas de symptômes graves, par exemple détresse respiratoire, contacter le 15.

Les professionnels appliquent la salutation distancée (se dire bonjour de loin).

### **Hygiène des mains :**

L'hygiène des mains est à privilégier par un lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes, séchage avec du papier à usage unique :

- En début de journée en arrivant et avant tout contact avec les enfants
- Après tout contact physique avec l'un des parents
- Après toute manipulation d'un masque
- Après tout contact physique prolongé avec un enfant (aide à l'habillage, application de crème solaire, etc....)
- Avant et après chaque repas (avec les enfants et pendant son temps de pause)
- Avant et après chaque change ou passage d'un enfant aux toilettes
- Avant et après tout passage aux toilettes du professionnel
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué
- Après avoir mouché un enfant
- En fin de journée avant de quitter le lieu d'exercice.

Tous les autres gestes barrières doivent être appliqués :

- Je tousse ou éternue dans mon coude
- J'utilise des mouchoirs à usage unique
- J'évite de me toucher le visage

### **Port du masque :**

- Entre professionnels (ex : temps de repas, réunions, pauses)
- En présence des parents pour les accueils et départ des enfants
- En présence des enfants

Les professionnels doivent respecter le positionnement du masque.

## Coronavirus (COVID19)

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières et ne les remplace pas. Une attention particulière doit être réservée aux modalités de rangement sécurisé du masque. Chacun doit notamment veiller à plier le masque, à stocker chaque masque dans une pochette individuelle, à éviter tout contact entre masques propres et masques usagés. Pour les professionnels présentant un risque de Covid grave, le port du masque chirurgical est obligatoire.

Une tenue pour la journée reste conseillée, à changer chaque jour ou le port d'une tenue de travail ou d'une sur-blouse reste recommandé.

Le port d'une blouse et de gants pour la désinfection, le nettoyage et l'entretien quotidien des locaux est recommandé.

Le port des gants reste déconseillé en dehors des temps de nettoyage et de désinfection.

## Fiche thématique sur l'entretien des locaux

Les responsables de la structure appliquent les consignes nationales du guide ministériel de ce qui concerne l'hygiène des locaux et du matériel.

### **Aération des locaux :**

Aération régulière minimum 3 fois par jour pendant 10 à 15 minutes dans la journée, fenêtres grandes ouvertes. ( En veillant à garantir la sécurité physique des enfants par rapport aux ouvrants)

Tous les jours, avant l'arrivée des enfants dans les locaux, après le déjeuner, après le départ des enfants pendant le ménage.

### **Nettoyage des locaux et du matériel :**

L'évolution de la situation épidémique permet de revenir à l'organisation de routine du nettoyage, avec des produits habituels.

- Nettoyer au minimum une fois par jour les sols et grandes surfaces avec les produits habituels.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les petites surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et les professionnels dans les salles et autres espaces communs, au minimum une fois par jour et davantage si elles sont visiblement souillées.
- Maintenir une attention particulière à l'hygiène des toilettes (adultes/enfants) et des plans de change, avec un nettoyant désinfectant adéquat et fréquent, au minimum une fois par jour.
- Nettoyer les objets quotidiennement (ex : les jouets) utilisés par les professionnels ou les enfants.
- Désinfecter au minimum 1 fois par jour (et plus selon la fréquentation) les poignées, barrières et interrupteurs
- Faire un roulement des jeux/jouets, tous les jours si le groupe d'enfant est différent d'un jour sur l'autre (une caisse par jour pour les jeux de l'intérieur et de l'extérieur) et désinfecter les jouets au fur et à mesure des jours suivants.
- Les jouets/jeux pouvant être lavés à grande eau peuvent être mis au lave-vaisselle. (plastique/caoutchouc)
- Les jeux à l'extérieur doivent être désinfectés quotidiennement.
- Porter une tenue de travail (distincte de celle portée à l'extérieur) ou une blouse
- Se laver les mains et les avant-bras au savon et à l'eau pendant 30 secondes
- S'équiper en gants

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e)  
[Prénom et Nom]

Demeurant  
[Adresse]

Parent ou représentant légal de  
[Prénom et Nom de l'enfant]

Atteste sur l'honneur que :

- mon enfant a été identifié comme « contact à risque » le [date de l'identification] par [médecin, Assurance maladie ou ARS] ;
- mon enfant présente le [date du constat des symptômes] des signes évocateurs de la Covid19 ;
- le médecin consulté le [date de la consultation] suite à l'apparition de signes évocateurs n'a pas diagnostiqué une suspicion de la Covid19 et n'a pas prescrit de test RT-PCR ;
- le médecin consulté le [date de la consultation] suite à l'apparition de signes évocateurs de la Covid19 a identifié mon enfant comme « cas possible » ;
- le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est négatif ;
- le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est positif ;
- mon enfant, testé positif à la Covid19 ou identifié « cas possible » par un médecin le [date du test] ne présente plus de symptômes évocateurs de la Covid19 depuis le [date du fin des symptômes].
- [autre, à préciser]

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

[Commune], le [date]  
[Nom] [Prénom]  
Signature